

Agriculteurs

Écrit par BALAGNE

La Chambre d'Agriculture de Haute-Corse impose de faire ses déclarations (PMTVA) sur Internet

<http://telepac.agriculture.gouv.fr>

Assistance téléphonique après de

Marie-Dominique Linale

06 2

Pour la création de comptes PMTVA de la déclaration Prête au maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes